



TARIFS & CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE L'ECOLE ALIP

TARIFS applicables pour l'année scolaire 2016-2017

Semestre pédagogique Unilingue (anglais ou français) : 2800 € (euros).

Semestre pédagogique Bilingue (anglais majeure & français ou français majeur & anglais) : 3300 € (euros).

Pas de frais d'inscription ni de dossier.

Sauf exception, le matériel pédagogique est fourni à l'étudiant.

L'accès Internet wi-fi illimité est également compris.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement bancaire. Aucun frais à régler.

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toutes les prestations proposées par l'école ALIP et souscrites par l'étudiant.

L'étudiant accepte, en signant le formulaire d'inscription de l'école, les présentes conditions générales ainsi que le règlement intérieur.

L'étudiant s'engage à suivre les cours et à respecter le règlement intérieur de l'école ALIP.

Inscription

Le cours peut être réservé par e-mail : info@alipfrance.com Un rendez-vous sera donné pour compléter l'inscription.

Le cours peut être également réservé par courrier postal ou sur place : Ecole ALIP 25-27 rue Ginoux 75015 Paris.





Attestation d'inscription

Les élèves étrangers hors ressortissants de la Communauté Européenne sont soumis à la demande d'un visa long séjour. Une attestation d'inscription est remise à l'étudiant qui s'est acquitté de tout ou partie des frais d'inscription. Tous les frais de cours doivent être réglés intégralement au plus tard le premier jour du cours.

Inscription définitive

L'attestation d'inscription remise à l'étudiant vaut inscription définitive. Aucun remboursement ne pourra être demandé, après l'édition des attestations d'inscription nécessaires au renouvellement des cartes de séjour.

Annulation

Les droits de scolarité versés ne seront pas remboursés sauf en cas de force majeure tels que le refus de visa.

En cas de maladie grave certifiée par un médecin, ou décès d'un proche attesté par un document officiel, ou raisons professionnelles attestées par un employeur, la scolarité pourra être reportée jusqu'à une période de 12 mois après la réception du certificat. Aucun remboursement ne sera effectué.

Après une inscription définitive, si l'étudiant a commencé à suivre les cours, aucun remboursement ne peut être effectué quel que soit le motif de l'annulation.

L'école ALIP n'assure pas les cours les jours fériés définis à l'article L.3133-1 du Code du Travail ; ceux-ci ne peuvent donner lieu à remboursement.

Retard aux cours

Afin de respecter le travail de chacun, les étudiants qui arriveront avec plus de 5 mn de retard pourront voir l'accès en cours refusé. Ils doivent en tout état de cause passer par les bureaux administratifs et pédagogiques avant d'entrer en cours.

Discipline

En cas de mauvaise conduite ou comportement anormal l'école ALIP se réserve le droit de procéder au renvoi de l'étudiant.





Utilisation de l'image

L'école ALIP est amenée à prendre des photos des étudiants lors d'animations et de les utiliser pour illustrer du matériel de promotion, sauf avis contraire de l'étudiant. Cet avis devra nous être précisé par écrit au moment de l'inscription.

Assurances

L'école ALIP décline toute responsabilité pour vols, endommagements, ou perte des effets personnels des étudiants.

L'étudiant devra être assuré avant son arrivée.

Une assurance maladie est obligatoire en France. L'école ALIP organise cette démarche auprès des étudiants dès leur arrivée.

